

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit septembre à onze heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Madame BLANCHARD Chantal, Maire. La convocation a été établie et remise personnellement à chaque élu ou à son domicile le treize septembre deux mille dix-huit conformément aux dispositions du C.G.C.T. (article L.2121-10 – L.2121-11).

Etaient présents : M. Jean-Claude COULON, M. Michel DASSIÉ, adjoints, M. Gérard BARDON, M. Bernard BOUILLY, M. Bernard DELAMARRE, Mme Dominique DELATTRE, M. Maurice GUILDOUX, M. Antony MARTIN, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Mme Claire LIÉNART (pouvoir donné à Mme Chantal BLANCHARD), Mme Sylvie MOUGEOTTE, Mme Josette CONIL, Mme Magali GOUBON, Mme Jocelyne JOUSSEAUME (pouvoir donné à M. Maurice GUILDOUX), M. Jean-Pierre VALLERY.

Nombre de conseillers en exercice : **15** Présents : **9** Votants : **11**

Mme Dominique DELATTRE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 septembre 2018

Le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité et sans observation particulière, le procès-verbal du conseil municipal du 13 septembre 2018.

1. Choix du bureau d'études pour l'élaboration du PLU

Madame le Maire rappelle la consultation lancée pour le choix du Bureau d'Etudes chargé de l'élaboration du PLU de la Commune.

Deux bureaux d'études ont répondu à l'appel à candidature. Après examen des offres par la commission et classement selon les critères du règlement de consultation, (prix pour 40 %, valeur technique pour 60 %), la proposition du groupement de candidats GHECO URBANISME-EAU MEGA apparaît comme économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE d'attribuer le marché de prestation de service pour l'élaboration du PLU au groupement de candidats GHECO URBANISME-EAU MEGA sis 13 bis Rue Buffeterie 17000 LA ROCHELLE pour un montant de 26 242.50 € HT soit 31 491 € TTC, AUTORISE Madame le Maire à signer ledit marché ainsi que tout document y afférent et à solliciter d'éventuelles subventions.

Questions diverses

POINT SUR L'ORGANISATION DE LA POSTE SUR OLÉRON

Madame le Maire informe les conseillers municipaux qu'elle doit se rendre le 19 septembre 2018 à une réunion de bureau communautaire dont l'un des sujets porte sur la nouvelle organisation de LA POSTE sur Oléron. Elle tiendra les membres du conseil informés du contenu de cette réunion et des conséquences de la réorganisation envisagée au niveau du territoire.

POINT SUR LE PROBLEME DE L'INSTALLATION D'UN MEDECIN DANS LE NORD DE L'ILE

Madame le Maire rappelle aux conseillers que certains médecins actuellement en exercice vont prendre leur retraite et sont à la recherche de leurs successeurs. Elle souligne les difficultés de ces généralistes très sollicités à assurer leurs consultations dans de bonnes conditions et à trouver des successeurs. Elle informe les membres du conseil municipal qu'elle a entrepris des démarches auprès des maires du nord de l'île et des médecins encore présents pour tenter de trouver les moyens d'encourager l'installation de nouveaux généralistes. Plusieurs pistes de réflexion sont en cours.

Madame le Maire donnera toutes les informations sur l'avancement de ses démarches au fur et à mesure de leur progression.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00

Le Maire,

Mme C. BLANCHARD